



FéWaSSM A.S.B.L.

Fédération Wallonne des Services de Santé Mentale – FéWaSSM ASBL

Siège social : rue des Fusillés 20 – 1340 Ottignies

Courriel : fewassm@gmail.com – N° BCE : 0680.919.907

Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 19 novembre 2019

Présents :

Province de Namur

- Rossion Catherine, SSM Provincial Couvin
- Barré Nicolas, SSM Provincial Dinant
- Famrée Caroline, SSM Provincial Namur Balances
- Casseau Catherine, SSM Provincial Namur Astrid
- Dambly Chantal, SSM Provincial Tamines

Province de Luxembourg

- Meunier Sophie, SSM Libramont

Province du Brabant Wallon

- Rozenberg Alain, SSM « Les Safrans » Braine l'Alleud
- Van Assche Sandrine, SSM Provincial Nivelles
- Van Tichelen Benoit, SSM « Entre Mots » Ottignies

Province du Hainaut

- Quenon Joëlle, SSM « La Passerelle » Ath
- Deltour Chantal, SSM Charleroi
- Linkens Isabelle, SSM « Jolimont » Haine St Paul
- Van Duyse Vanessa, SSM « Psy chic » La Louvière
- Cammarata Isabelle, « La Pioche » Marchienne au Pont
- Bellet Christophe, SSM Montignies-sur-Sambre
- Sanfilip Antonella, SSM Soignies
- Lefebvre Gwennaëlle, SSM « du Tournaisis » Tournai
- Georges olivier, SSM CPAS Gosselies, SSM CPAS Charleroi (2)
- Demouselle Olivier, SSM Provincial Colfontaine
- Leclef Hélène, SSM Provincial Courcelles
- Licour Laurence, SSM Provincial Saint Ghislain
- Lejeune Richard, SSM Provincial Mouscron

Province de Liège

- Dauby Nicolas, SSM « Accolade équipe généraliste » Liège
- Dungalhoeff Catherine, SSM « Alfa » Liège
- Gigot Anne Catherine, Club André Baillon
- Marchica Teresa, SSM « Clips » Liège
- Loria Salvator, SSM Seraing
- Wéry Dominique Adelin, « Centre familial d'éducation » Verviers
- Gérard Thierry, SSM Verviers
- Blaffart Geoffrey, SSM Comblain au Pont, SSM Oupeye, SSM Visé (3)

Excusés

Ferrière Terry, SSM Andenne, Legros Murielle, SSM Ciney, Pitz Francis, SSM Jambes, Demelenne Michaël, SSM Arlon – Bastogne – Marche en Famenne – Virton , De Sutter Bernadette, SSM Nivelles, Naze Laurence, SSM Mons, Lange Alizée, SSM Flémalle, Pratico Charlotte, SSM Accolade, Liesens vinciane, SSM Huy , Duchene Delphine, SSMMontegnée

12 procurations

Le quorum est atteint avec 45 représentants.

Absents

Lardot Delphine, SSM Beauraing, Neuville Sandrine, SSM Louvain la Neuve, Tomassetti Vanessa, SSM Le Roeulx, Giorgi Anna-Maria, SSM Mons Le Padelin, Pourtois Véronique, SSM Morlanwelz, T'Kindt , SSM SSM Ath, Depasse Rudy, SSM Binche, Anciaux Stéphanie, SSM Charleroi, Vandebogaerde Nathalie, SSMTournai, Van Der Vecken Sonia, SSM Liège Psycho J, Bouchat Françoise, SSMLiège Enfants-Parents, Toussaint Isabelle, SSM Liège Revers-Siajef, Dethier Nathalie, SSM Malmedy, Horsch Frédéric, SSM Visé, Ghislain Emilie, SSM Herstal, Vandormael Luc, SSM Waremme, François Eric, SSM Soumagne.

RQ : La liste des présents non mandataires n'est pas reprise.

Invitée

Norro Murielle, coordinatrice/permanente.

1. Approbation du PV du 18 juin 2019

Le PV est approuvé

2. Présentation des propositions de modifications de l'APD.

Les modifications sont présentées une à une à l'assemblée et de nouvelles modifications sont apportées. (voir texte docs AG 2019 6/12 à annexer au PV)

Débat et commentaires

- N'apparaît pas la notion de suivi psychiatrique (art 540), est-ce préjudiciable ?
- 6 ETP (art 546) : défendre l'idée d'un renforcement des équipes avec budget en plus et pas de fusion
- Il faudrait valoriser les fonctions d'accueil et secrétariat, de DA et de DT. En terme de diplôme ou de barème ?
- Le conseil d'avis (art 556) est un organe paritaire, il faut restaurer cette parité. Attention aux petits services dont le CA peut se limiter à 3 personnes et donc c'est tout le CA qui serait au conseil d'avis. Il serait plus judicieux de laisser le terme « minimum » 2 du PO et 2 de l'équipe avec des fonctions différentes.
- Données épidémiologiques (art 557), proposition d'actualiser la file active à chaque fin d'année.
- Concernant la durée des suivis, comment différencier durée et fréquence ?
- La fonction DA (art 565) : les heures dédiées à cette fonction seraient calculées en fonction de la taille de l'équipe , nombre de sièges secondaires... l'idée étant que celui qui exerce cette fonction serait remplacé dans sa fonction de base. Que faut-il soutenir : la compétence (quitte à proposer une formation spécifique) ou le diplôme ? Si la fonction est inscrite dans le cadre, il y aurait pour les services publics une obligation d'un diplôme de niveau master (ça limite l'accès à d'autres fonctions). Quel que soit le temps consacré à la fonction, la responsabilité est la même !! → le débat se poursuivra à la CAF.

3. Vote : l'AG valide-t-elle les propositions de modifications de l'APD comme base de discussion avec le Cabinet ?

oui, à l'unanimité.

4. Divers

- Présentation de l'avancée du groupe de travail relatif au colloque du 10/12/2019
- Information : RDV avec le conseiller en santé mentale du Cabinet Morréale le 28/11 et avec l'Aviq le 21/11.
- Intervention de Chantal Deltour : Elle est admise à la pension le 1/1/2020. Elle remercie le CA pour tout le travail accompli. Elle insiste également sur le rôle des commissions qui sont des lieux de débats où l'on peut faire avancer les choses. Elles sont également un soutien au CA.

Le Président la remercie pour son investissement à la défense du secteur depuis de nombreuses années.

La séance est levée.